COMMUNIQUE DE PRESSE

****

CELLULE MCA-TOGO

Le Togo confirme son statut de réformateur en réalisant un progrès sur la carte des scores 2021 de la Millennium Challenge Corporation : 15 indicateurs validés

Lomé, le 09 novembre 2020 – La carte des scores comptant pour l'année 2021 vient d'être rendue publique par la Millenium Challenge Corporation (MCC). Le Togo réalise un progrès en validant 15 indicateurs sur 20 en 2021 contre 14 indicateurs sur 20 respectivement en 2019 et 2020.

Dans chacune des trois catégories, les indicateurs validés par le Togo se présentent comme suit :

1- **Liberté économique :**

- Politique budgétaire
- Inflation
- Qualité de la régulation
- Politique commerciale
- Respect de l'équité du genre dans l'économie
- Droits fonciers et accès
- Accès au crédit
- Création d'entreprises

2- **Bonne gouvernance :**

- Libertés civiles
- Contrôle de la corruption
- Etat de droit
- Liberté d'information

3- Investissement dans le capital humain

- Dépenses dans l'éducation primaire
- Protection des ressources naturelles
- Taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles

Le score du Togo se situe sur la médiane pour l'indicateur « efficacité des pouvoirs publics » et juste en dessous de la médiane pour les indicateurs « droits politiques » et « dépenses pour la santé ».

Comme fait remarquable, le Togo a satisfait pour la cinquième année consécutive, les trois critères d'éligibilité au programme Compact de la MCC à savoir : la validation de l'indicateur « contrôle de la corruption », la validation d'au moins un des indicateurs des droits démocratiques (droits politiques et libertés civiles) et la validation de la majorité des vingt (20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Ces réformes vont contribuer à rendre résiliente l'économie nationale face à la pandémie liée à la COVID-19.

Cette belle performance est la traduction de l'attachement de notre pays à transformer structurellement l'économie pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social

La Cellule adresse ses sincères remerciements au Chef de l'Etat, au gouvernement, aux comités sectoriels et à tous les partenaires au développement (société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, acteurs des médias) pour leur contribution significative à l'amélioration de la performance du pays sur le plan de la liberté économique, de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques ainsi que l'investissement dans les secteurs sociaux.

En rappel, la performance du Togo se présente comme suit d'année en année :

- 2015 : 7 indicateurs sur 20
- 2016 : 10 indicateurs sur 20
- 2017 : 12 indicateurs sur 20
- 2018 : 12 indicateurs sur 20
- 2019 : 14 indicateurs sur 20
- 2020 : 14 indicateurs sur 20
- 2021 : 15 indicateurs sur 20.

Pour la Cellule MCA –Togo

Le Coordonnateur National

Annexe : A propos de la Millennium Challenge Corporation et des indicateurs

Organisme gouvernemental des Etats-Unis d'Amérique, la Millennium Challenge Corporation (MCC) est une Initiative du Président Georges Bush, consacrée en 2004 par une Loi du Congrès Américain. Cet organisme a la charge de gestion du Millenium Challenge Account. Cette aide dont l'objectif est de réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable est destinée d'une part aux pays en développement qui démontrent leur engagement pour le développement économique et la lutte contre la pauvreté, en satisfaisant des critères reconnus, acceptés par tous et indépendants de l'Administration, et d'autre part à ceux où l'aide rencontre les meilleures opportunités pour atteindre les résultats attendus, autrement dit, pour être efficace.

Pour être éligible au programme Millenium Challenge Account, le pays doit remplir certains critères de performance, notamment la liberté économique, la bonne gouvernance et l'investissement dans le capital humain.

Les indicateurs de la catégorie de la Liberté économique se présentent comme suit :

- **Politique budgétaire** qui sert à mesurer l'engagement de l'Etat pour une gestion budgétaire prudente et pour la croissance du secteur privé.

- **Inflation** qui permet de mesurer l'engagement du Gouvernement pour une politique monétaire saine.

- **Qualité de la régulation** qui mesure l'engagement des pouvoirs publics à élaborer et à mettre en œuvre une règlementation et des politiques rationnelles et judicieuses qui facilitent et stimulent le développement du secteur privé.

- **Politique commerciale** qui mesure l'ouverture d'un pays au commerce international sur la base des droits de douane moyens et des barrières non tarifaires aux échanges.

- **Respect de l'équité du genre dans l'économie:** Cet indicateur permet de mesurer l'engagement du Gouvernement dans la promotion de l'égalité des sexes par des mesures susceptibles de doter femmes et hommes de la même capacité juridique en vue de leur faciliter les relations avec les secteurs public et privé.

- **Droits fonciers et accès** qui vise à mesurer la capacité et le niveau d'investissement de l'Etat dans la sécurisation des droits de propriété foncière.

- **Accès au crédit** qui a pour objectif de mesurer « l'étendue » de l'information disponible sur le crédit ainsi que l'efficacité des lois sur les garanties et la cessation d'activités comme moyens d'accès facile au crédit.

- **Création d'entreprises** qui vise à mesurer aussi bien le coût que le temps qu'il faut à un entrepreneur pour remplir les formalités administratives ou effectuer les mises en

conformité nécessaires à la création et à la mise en service officielle d'une entreprise industrielle ou commerciale.

Les indicateurs de la catégorie de la Bonne Gouvernance se présentent comme suit :

- **Droits politiques** qui mesure la performance d'un pays par rapport à la qualité du processus électoral, le pluralisme politique et la participation, la transparence et la corruption au niveau du Gouvernement, et le traitement politique équitable des groupes ethniques.

- **Libertés civiles** qui vise à mesurer la performance d'un pays par rapport à la liberté d'expression et de religion, aux droits d'association et d'organisation, à l'Etat de droit et aux droits humains, à l'autonomie personnelle, aux droits individuels et économiques et à l'indépendance de la justice.

- **Contrôle de la corruption** qui vise à mesurer l'ampleur de l'exercice du pouvoir public à des fins d'enrichissement personnel, y compris la corruption à petite et à grande échelle, ainsi que la mainmise des élites et des intérêts privés sur l'Etat. Il permet également de mesurer la solidité et l'efficacité de la politique et du cadre institutionnel d'un pays en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

- **Efficacité des pouvoirs publics** qui a pour objectif de mesurer la qualité des services publics, celle de la fonction publique et son indépendance vis à vis des pressions politiques, la qualité de la formulation des politiques et leur mise en œuvre, ainsi que la crédibilité de l'engagement du gouvernement envers les politiques définies.

- **Etat de droit** qui permet de mesurer le degré de confiance et de respect qu'accordent les individus et les entreprises aux règles qui régissent la société. Il permet de mesurer, en particulier, le fonctionnement et l'indépendance de la justice, y compris la police, d'apprécier les dispositions en matière de protection des droits de propriété, la qualité de l'exécution des contrats ainsi que le taux de probabilité de la criminalité et des actes de violence.

- **Liberté d'information** qui mesure l'engagement de l'Etat à permettre ou à donner les moyens d'une libre circulation de l'information dans la société. C'est un index qui inclut des sous-indicateurs relatifs à la liberté de presse, au statut de la loi sur la liberté d'information au plan national et au filtrage de l'information sur internet.

Les indicateurs de la catégorie de l'investissement dans le capital humain sont les suivants :

- **Dépenses pour la santé** qui a pour objectif de mesurer l'engagement d'un gouvernement à faire des investissements dans le domaine de la santé et du bien-être des populations.

- **Dépenses dans l'éducation primaire** qui permet de mesurer l'engagement de l'Etat à investir dans l'enseignement primaire.

- **Protection des ressources naturelles** qui sert à mesurer l'engagement de l'Etat vis-à-vis de la préservation de l'habitat et la protection de la biodiversité.

- **Taux d'immunisation** qui mesure l'engagement des pouvoirs publics d'un pays à fournir des soins de santé publique de base et à réduire la mortalité infantile à travers la vaccination contre la Diphtérie-Tétanos- Coqueluche (DTC3) et de la Rougeole au plan national.

- **Taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles** qui sert à mesurer l'engagement de l'Etat vis-à-vis de l'éducation de base en faveur des filles, notamment en ce qui concerne leur accès, leur scolarisation et leur taux de maintien à l'école.

- **Santé infantile** qui mesure l'engagement de l'Etat par rapport à la santé infantile à travers la mortalité infantile, la bonne gestion des ressources en eau et des systèmes d'approvisionnement en eau, ainsi que le système adéquat d'évacuation des eaux usées et le contrôle sanitaire.

Les domaines d'intervention de la MCC sont variés et couvrent les infrastructures, les secteurs sociaux, le secteur productif, etc. notamment l'agriculture et l'irrigation, le transport (routes, ponts et ports), l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, la santé, la lutte contre la corruption, les droits fonciers, l'éducation, les finances, le développement des entreprises, les réformes de politique, etc.

Site Adresse : www.mcc.gov

Contacts :

Secrétariat de la Cellule MCA:
Téléphone : 22-20-17-24
E-mail : mcr.secretariat@gmail.com
Site web: www.mca-togo.org